

*Interpellation présentée par le député :
M. Alain Charbonnier*

Date de dépôt : 7 juin 2012

Interpellation urgente écrite

Fermeture de l'EMS Fort Barreau : à quel traitement les résidents et les collaborateurs vont-ils être soumis ? (question 2)

En complément à l'IUE 1451, je souhaite poser une deuxième question :

Quels sont les risques évalués par le DSE par la fermeture de l'EMS et en particulier qu'est-ce que le DSE prévoit par rapport à la baisse du taux d'occupation et son impact financier, concernant les collaborateurs et les résidents (prix de pension) ?